ZONE DE POLICE HAUTE MEUSE

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE POLICE DU 08 AVRIL 2025

PRESENTS : M. BULTOT, Président f.f. ; Mrs. BASTIN, RONDIAT, VISEE, Bourgmestres, MM. BEGHUIN, BESOHE, BRION, CAMUS, CREPIN, DETAILLE, DUMONT, FERDINAND-DARON, GERARD, LALOUX, MARCHAL-COUTURAS, ROUSSEAUX, TABAREUX, VINCKE Conseillers, M. DASSONVILLE, Chef de Corps, M. DEMEUSE, Comptable spécial, et M. ROCHETTE, secrétaire.

EXCUSES : M. FOURNAUX, Bourgmestre-Président, M. MARINX, Conseillers.

LE CONSEIL DE POLICE STATUANT EN SEANCE PUBLIQUE, A :

1. après vérification qu'aucun conseiller n'est dans une situation d'incompatibilité, Monsieur le Président a invité les conseillers à prêter le serment déterminé à l'article 2 du décret du 20 juillet 1831 dont la teneur suit : « *Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge* » ;
   Chacun des conseillers dans l'ordre repris ci-après, a prêté serment entre les mains du Président qui déclare, à la suite de chaque prestation de serment, que le conseiller qui l'a prêté est installé dans ses fonctions, à savoir :

   De la commune de Dinant : Olivier TABAREUX ;
   De la commune d'Yvoir : Fabrice CAMUS.

2. à l'unanimité, approuvé le procès-verbal de la séance du 18 février 2025.

3. été informé de l'arrêté du Gouverneur du 30 janvier 2025 approuvant le budget 2025 de la zone de police.

4. été informé de l'organisation et des missions des directions Intervention, Judiciaire, Proximité et Contrôle interne/DPO de la zone de police.

5. à l'unanimité, approuvé le résultat du compte budgétaire 2024.

6. à l'unanimité, approuvé la 1ère modification budgétaire 2025.

7. décidé, à l'unanimité, de réaliser un marché de service relatif à l'entretien des abords de l'hôtel de police et d'approuver le cahier spécial des charges.

8. décidé, à l'unanimité, de réaliser un marché de service relatif au nettoyage des vitres de l'hôtel de police et d'approuver le cahier spécial des charges.

9. décidé, à l'unanimité, de réaliser un marché de service relatif au renouvellement des serveurs informatiques de la zone de police via le contrat-cadre VITO et d'approuver le cahier spécial des charges.

10. décidé, à l'unanimité, d'adhérer à l'accord-cadre du marché public fédéral relatif à des services de petites réparations pour les bâtiments.

11. décidé, à l'unanimité, d'autoriser le déclassement et la vente d'un gilet pare-balle.

12. décidé, à l'unanimité, d'autoriser le déclassement et l'évacuation de matériel radio obsolète.

13. décidé, à l'unanimité, d'autoriser le déclassement de mobilier obsolète et la vente aux membres du personnel.

14. été informé de l'organisation et des missions de la SER/section Stup & Lois spéciales.

15. décidé, en urgence, à l'unanimité, de publier 3 emplois d'INP via la mobilité interne et externe.

LE PRESIDENT PRONONCE LE HUIS CLOS, LE PUBLIC EVACUE LA SALLE
LE CONSEIL DE POLICE, STATUANT A HUIS CLOS, A :

1. décidé, à l'unanimité, d'autoriser l'INP X à faire valoir ses droits à la pension à la date du 01/05/25.
2. décidé, à l'unanimité, d'autoriser M. Y à reporter son départ à la pension à la date du 01/01/26.
3. décidé, à l'unanimité, d'accepter la démission du secrétaire de zone actuel à la date du 01/06/25.
4. décidé, à l'unanimité, de désigner une nouvelle secrétaire de zone à partir du 01/06/25.
5. décidé, à l'unanimité, que l'accident du travail du 28/11/24 survenu à Mme Z, membre du personnel, est consolidé le 03/03/25 sans incapacité permanente.
6. été informé de l'attribution d'un emploi de directrice du PLIF à la date du 01/04/25.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance.

PAR LE CONSEIL :

Le Secrétaire, **Le Président f.f.,**

F. ROCHETTE. **S. BULTOT.**